

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole Traitement et
Valorisation (28)
Hôtel de ville
Place des Halles
28000 Chartres

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole Traitement et Valorisation (28), Numéro national d'identification : 84372141600017, Contact : Service Marchés Publics, Hôtel de ville Place des Halles, 28000 Chartres, FRANCE. Courriel : lenaic.leandre@cm-tv.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres-metropole.fr/>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Électricité

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Maintenance du Groupe Turbo-Alternateur (GTA) de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Chartres Métropole Traitement et Valorisation (CMTV) et fourniture de pièces détachées

II.1.2) Code CPV principal

50530000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Maintenance du Groupe Turbo-Alternateur (GTA) de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Chartres Métropole Traitement et Valorisation (CMTV) et fourniture de pièces détachées

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

50530000 , 50532300 , 42112100 , 42113100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : UVE de CMTV, la mare Corbonne, Route de Verneuil, SERESVILLE, 28300 MAINVILLIERS

II.2.4) Description des prestations

Maintenance du Groupe Turbo-Alternateur de l'UVE de CMTV et fourniture de pièces détachées.

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Prix : 25%

Qualité

Valeur technique : 35%

Délais d'exécution : 20%

Durées de garantie : 10%

Qualités environnementale et énergétique, règles et moyens mis en place pour la sécurité : 10%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 96

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre d'opérateurs envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Critères énoncés dans les documents de la consultation

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Des prestations supplémentaires éventuelles sont demandées et des variantes non obligatoires sont autorisées.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'attribuer le contrat sans négociation sur la base des offres initiales.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : Non

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

Voir les documents de la consultation

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir les documents de la consultation

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Voir les documents de la consultation

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Variantes autorisées ou exigées et PSE : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à ces variantes sont indiqués dans les documents de la consultation.

Le marché est un marché composite, comprenant une part de marché à tranches et une part d'accord-cadre sans minimum et avec maximum.

L'entité adjudicatrice se réserve la droit d'attribuer le contrat sans négociation sur la base des offres initiales.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 30 mai 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

2031

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation concerne un marché composite, comprenant une part de marché à tranches et une part d'accord-cadre sans minimum et avec maximum. Le maximum de la part accord-cadre est établi à 8 000 000,00€ HT pour toute la durée du contrat.

L'entité adjudicatrice se réserve le droit d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Variantes autorisées ou exigées et PSE : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à ces variantes et PSE sont indiqués dans les documents de la consultation.

Une visite non obligatoire est prévue.

Le contrat est conclu pour une durée de 8ans.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 ORLEANS cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 ORLEANS cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne", qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 ORLEANS cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 avril 2023